

Le bilan de compétences 24h

8 RDV

Les 3 étapes d'un bilan de compétences

	Phase préliminaire	Phase d'investigation	Phase de conclusion
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer votre besoin en bilan de compétences • Comprendre le déroulement du bilan et les moyens utilisés • Décider de la poursuite ou de l'arrêt du bilan de compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier vos compétences, motivations et pistes de progression • Déceler vos ressources et potentiels ignorés • Élaborer vos scénarios d'évolution professionnelle • Définir un plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser le travail réalisé durant le bilan • Concrétiser la relation entre vos compétences et vos projets d'évolution professionnelle
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche d'accueil • Entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Carnet de voyage • Entretien • CV • Test et questionnaires • Autres sources d'informations (internet, entourage, enquête métier etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de synthèse • Entretien

+ un RDV de suivi à 6 mois



Programme

Le bilan de compétences se déroule en 3 étapes :

1 – Une phase préliminaire de 2h

Cette première phase du bilan est une phase de recueil d'informations et d'approfondissement de votre demande et de vos besoins. Elle sert à vous informer sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que sur les méthodes et techniques utilisées. Elle permet de:

- Confirmer ou non votre engagement dans la démarche du bilan de compétences.
- Définir vos objectifs à atteindre.
- À partir de là, un carnet de voyage vous est remis pour vous accompagner tout au long de votre bilan.
- Un calendrier prévisionnel de vos séances est établi.

2 – Une phase d'investigation de 20h

Cette seconde phase repose sur l'analyse de votre parcours. Elle consiste à :

- Analyser votre parcours, étudier vos choix et vos critères de satisfaction et de réussite.
- Déterminer ce qui vous motive, vos intérêts professionnels et personnels.
- Clarifier vos objectifs de bilan (reconversion professionnelle, aide à l'élaboration d'un projet, vérification d'un projet professionnel ou d'un projet de formation, projet d'évolution professionnelle, etc.).
- Identifier vos compétences acquises tant dans le domaine professionnel que personnel.
- Construire votre portefeuille de compétences acquises .
- Investiguer les métiers qui vous intéressent par une recherche documentaire ou des enquêtes auprès de professionnels.
- Mettre en perspective vos compétences transposables à votre ou vos projets.
- Détecter les compétences à acquérir pour réaliser votre ou vos projets professionnels.
- Réaliser de tests de personnalité ou inventaires d'intérêts professionnels en fonction de vos besoins.

- Construire un plan d'action pour réaliser concrètement votre ou vos projets. Ce plan sert à dessiner les principales étapes de mise en œuvre.

3 – Une phase de conclusion de 2h

C'est la troisième phase et la dernière du bilan de compétences.

Cette phase permet une synthèse du travail et des recherches effectués pendant la phase d'investigation de votre bilan.

Elle recense les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet professionnel ou d'un projet de formation.

